

## JUSTIFICATIF DE PARUTION

*Ce justificatif vous est adressé sous réserve d'incidents techniques et/ou de cas de force majeure.*

**Identifiant annonce : 7246290701**

Nous soussignés, Médialex Agence d'annonces légales et judiciaires SAS au capital de 480 000 Euros, représentée par son Directeur Olivier COLIN, déclarons avoir publié le texte intégral d'annonce légale ci-dessous :

**Cliquez ici :**

<https://www.anjou-agricole.com/annonces-legales/details/7246290701>

Cette annonce a été mise en ligne le **19 février 2021** sur **Anjou Agricole Web**  
Pour le département : **49 - MAINE ET LOIRE**

### TESTAMENT OLOGRAPHE

Suivant testament olographe en date du 11 octobre 2010, Monsieur Pascal Jules Arsène LE ROY, né(e) 49110 Chaudron en Mauges, le 20 juin 1960, demeurant à 38 rue des 2 Ponts 49300 CHOLET, célibataire, décédé(e) à CHOLET (49) le 26 décembre 2020, a institué plusieurs légataires universels.

Ce testament a fait l'objet d'un dépôt aux termes du procès-verbal d'ouverture et de description de testament reçu par Maître Antoine BARANGER, 28 avenue du Maréchal Foch 49300 CHOLET, le 10 février 2021, dont la copie authentique accompagnée d'une copie du testament ont été adressées au Greffe le 16 février 2021.

Dans le mois suivant cette réception, l'opposition à l'exercice par le légataire de ses droits pourra être formée par tout intéressé auprès du notaire chargé du règlement de la succession : Maître Antoine BARANGER. En cas d'opposition, le légataire sera soumis à la procédure d'envoi en possession.

*Cet aperçu est donné à titre purement indicatif.  
Il ne reflète pas forcément la composition de l'annonce telle qu'elle sera publiée.*

Olivier COLIN  
Directeur de Médialex

